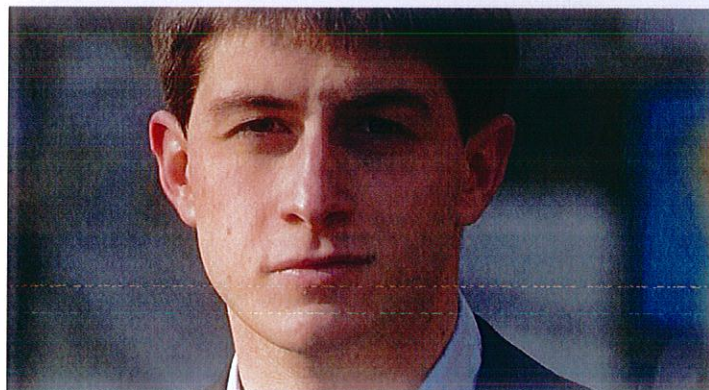


Vincent Aurez : « Les collectivités territoriales sont particulièrement attendues sur l'écologie industrielle. »

PAUL MOLGA / CORRESPONDANT À MARSEILLE | LE 21/10 À 07:00



Vincent Aurez : « Les collectivités territoriales sont particulièrement attendues sur l'écologie industrielle. »

Vincent Aurez (Chargé de mission à l'Institut de l'économie circulaire)

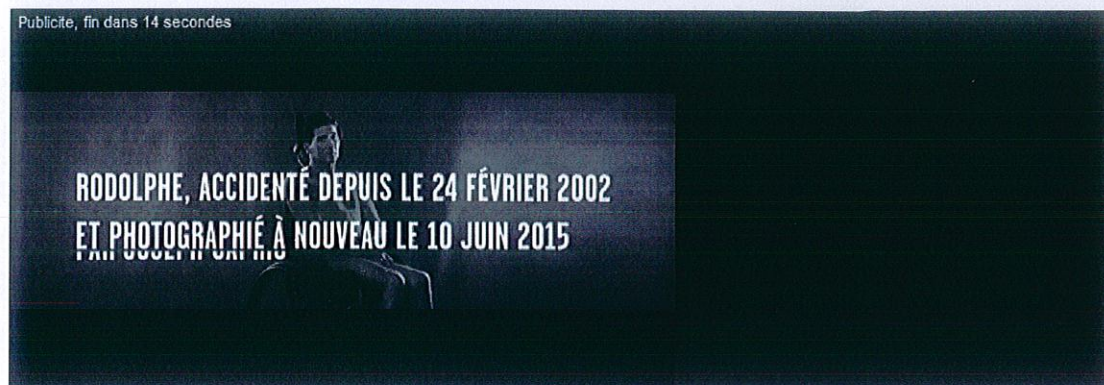
Pourquoi les territoires doivent-ils passer à l'économie circulaire ?

Pas seulement pour d'évidentes raisons écologiques à l'heure où le dérèglement climatique promet de sérieuses débâcles locales. A travers l'économie circulaire, il s'agit de revoir les modèles de coopération et de gestion des flux par le prisme de la sobriété et de construire ainsi de nouvelles dynamiques de proximité. Les collectivités territoriales sont particulièrement attendues sur l'écologie industrielle consistant en la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire dans le but d'économies et de productivité. Elles ont un rôle à prendre dans la fourniture des infrastructures d'équipement (réseaux de chaleur, espaces de production...), de services (**gestion collective** des déchets, plans de déplacement interentreprises...), ou de matières.

Qui donne l'exemple ?

Une bonne cinquantaine d'expérimentations territoriales font mûrir le concept. Sous l'impulsion des pouvoirs publics de Haute-Garonne, la zone d'agroactivité Belestia, par exemple, construit un écosystème où la signature de contrats de production durable s'affranchissant des variations de cours des marchés du soja entre industriels et agriculteurs, permet de planifier des investissements vertueux. Des accords valorisent les biodéchets produits par les Toulousains. Ils fertilisent les sols sans apport chimique et accroissent leur productivité pour le plus grand bonheur des transformateurs, tandis que, dans la cité, l'émission de gaz à effet de serre diminue grâce à une meilleure maîtrise des cycles

industriels. Ce système vertueux touche même l'emploi à travers la constitution d'une société coopérative qui implique les collectivités.



Vous soulignez l'importance des pouvoirs publics dans cette organisation.

Le territoire peut être l'acteur neutre pour mettre des entreprises potentiellement concurrentes dans une relation gagnant-gagnant et construire un langage d'intérêt compréhensible de tous. Comment partager une **chaîne de valeur** sur la captation de ressources ? Quelles données échanger sans trahir ses secrets commerciaux ? Comment définir le coût d'un déchet qui devient ressource ? C'est bien aux niveaux régional et local que se décident les synergies susceptibles de décupler la croissance de l'économie circulaire. Les organisations territoriales peuvent y gagner en autonomie. L'un des outils encore trop peu utilisé est la commande publique : seulement 6 % des marchés de plus de 90.000 euros contiennent une clause environnementale, mais leur **effet levier** est considérable. ●

P. M., Les Echos